

Déclaration d'ozone

L'appareil d'ionisation fonctionne à haute tension et est destiné à neutraliser l'électricité statique. Pendant ce processus de neutralisation, l'ozone est le produit connexe qui apparaît.

Des mesures sont effectuées sur différents types d'appareils Simco-ION, pour pouvoir constater si cet appareil répond aux normes de santé et de sécurité définies.

Les valeurs seuil appliquées sont conformes à l'ICSC n°: 0068 (CAS n° 10028-15-6) et ont les valeurs seuil suivantes :

- 0,1 ppm comme temps moyen pondéré pour travail léger
- 0,08 ppm comme temps moyen pondéré pour travail moyennement lourd
- 0,05 ppm comme temps moyen pondéré pour travail lourd

La concentration en ozone à proximité de l'appareil d'ionisation Simco-ION ne monte pas sans ventilation au-dessus d'une valeur maximale de 0,05 ppm à l'exception du ThunderION. Pour les barres d'ionisation de type ThunderION, nous conseillons toujours de tenir compte d'une distance minimale de travail d'un mètre. La ventilation continuera à faire diminuer la concentration.

Comparée au monoxyde de carbone, l'ozone a un facteur de sécurité « intégré » car on peut sentir sa présence à des concentrations de 0,01 - 0,02 ppm.

Puisque la concentration, dans laquelle l'ozone peut déjà être senti par un nez sensible, est inférieure à celle produite par l'appareil d'ionisation Simco-ION, vous pourrez sentir l'ozone quand vous vous trouvez près de ces appareils.

Lieu, date, signature :

Lochem, le 18 mars 2013



Fonction et nom :

Quality Manager, R.G. Hulshof